Appel d’offres

Processus d’appel interne dans le sport canadien Examen et options de modernisation

Questions et réponses

1. Existe-t-il une fourchette budgétaire approuvée ou une valeur maximale du contrat, avant taxes, pour ce mandat?

Notre budget maximal pour ce contrat est de 35 000 $, avant taxes.

---

2. Quels renseignements seront disponibles au lancement du projet, notamment en ce qui concerne les inventaires des politiques, les recherches antérieures, le nombre d’appels, leurs résultats, les délais de traitement et les couts? Ces renseignements sont-ils généralement regroupés ou les soumissionnaires doivent-ils prévoir une collecte de données substantielle auprès des organismes participants?

Nous disposons de liens vers les pages Web contenant les politiques d’appel internes des organismes nationaux de sport (ONS) et des organismes multisports (OMS). Les données que nous détenons sur les activités de notre tribunal sont facilement accessibles, mais nous ne disposons pas de données sur les processus internes des ONS et des OMS.

---

3. Quelles mesures le CRDSC ou Sport Canada peuvent-ils prendre pour faciliter l’accès aux dossiers d’appel anonymisés, y compris ceux qui ont été retirés, abandonnés ou réglés de manière informelle? Qui sera responsable d’obtenir les autorisations des organismes concernés et prévoit-on des restrictions importantes en matière d’accès?

Tout renseignement provenant des ONS et des OMS devra être obtenu directement auprès de ces organismes dans le cadre du processus de consultation. Le CRDSC pourra aider le consultant à entrer en contact avec ces organismes pour obtenir des renseignements, mais leur participation demeure volontaire pour le moment.

---

4. Par quels moyens le CRDSC peut-il faciliter la communication directe avec les athlètes et les autres personnes ayant recours aux processus d’appel, particulièrement celles qui ont abandonné un appel ou qui n’en ont pas entrepris? Existe-t-il des réseaux de participants ou des mécanismes permettant de diffuser des invitations sans que les organismes sportifs sélectionnent ou filtrent les répondants?

Pour joindre les athlètes, le consultant pourrait notamment faire appel à des organismes comme AthletesCAN et à d’autres comités d’athlètes, avec l’aide du CRDSC.

Questions et réponses

5. Au-delà de l'exigence voulant que les soumissionnaires proposent et justifient leur échantillon, le CRDSC a-t-il des attentes minimales quant à l'étendue de l'examen direct des politiques et des pratiques? Plus précisément, l'échantillon devrait-il comprendre des organismes nationaux de sport (ONS), des organismes multisports (OMS) ainsi que des organismes provinciaux ou territoriaux, ou les points de vue de ces derniers peuvent-ils être recueillis dans le cadre des consultations?

L'échantillon faisant l'objet de l'examen devrait comprendre des organismes nationaux de sport (ONS) et des organismes multisports nationaux (OMS), mais pas d'organismes provinciaux ou territoriaux. Les points de vue des organismes provinciaux et territoriaux pourront être recueillis dans le cadre des consultations plutôt que par un examen direct de leurs politiques et de leurs pratiques.

---

6. Nous comprenons que les consultations devront se dérouler en anglais et en français, tandis que le CRDSC se chargera de la traduction des rapports. Les soumissionnaires doivent-ils prévoir et inclure dans leur offre tous les couts liés au recrutement et à la tenue d'entrevues en français, ou le CRDSC pourra-t-il fournir du personnel bilingue ou des services d'interprétation? Quel niveau de participation francophone est anticipé?

Les soumissionnaires doivent prévoir et inclure dans leur offre tous les couts liés au recrutement et à la tenue d'entrevues en français. Il est impossible de prévoir le niveau de participation francophone. Idéalement, chaque personne devrait pouvoir participer dans la langue officielle de son choix.

---

7. Quelles données sur les couts des organismes sportifs et du CRDSC pourront être fournies pour appuyer l'analyse des options? Le résultat attendu est-il une comparaison indicative des couts, fondée sur des hypothèses transparentes et une analyse de sensibilité, ou plutôt un modèle détaillé de fonctionnement et de financement pour chaque option?

Toutes les données du CRDSC relatives aux couts pourront être mises à disposition. Le résultat attendu est une comparaison indicative des couts, fondée sur des hypothèses transparentes et une analyse de sensibilité.

---

8. Quel niveau de soutien du personnel du CRDSC les soumissionnaires devraient-ils prévoir pour les mises en relation, la collecte de documents et la planification des rencontres? Quel délai devraient-ils prévoir pour recevoir les commentaires consolidés du CRDSC et de Sport Canada, procéder à la validation finale et répondre aux questions de fond liées à la révision de la traduction? Le soutien lié à la traduction pourrait-il se poursuivre au-delà de mars 2027?

Le niveau de soutien requis de la part du personnel du CRDSC devrait être précisé dans la soumission et justifié en fonction des couts. Les soumissionnaires devraient prévoir un délai de deux à trois semaines pour recevoir les commentaires consolidés du CRDSC et de Sport Canada, suivi de la validation finale. Toutes les questions liées à la traduction pourront être reportées après mars 2027.

Questions et réponses

9. Si une équipe proposée réalise également le mandat distinct de révision du Code canadien de règlement des différends sportifs, le CRDSC exigera-t-il des mesures de protection particulières au-delà de la divulgation des conflits d’intérêts potentiels, de leur vérification et de l’exclusion de l’examen des dossiers auxquels des membres de l’équipe ont participé?

Nous ne prévoyons aucun conflit d’intérêts si les deux contrats sont attribués au même soumissionnaire.

---

10. Le fait que des membres d’un organisme soumissionnaire figurent sur les listes de professionnels du CRDSC ou aient déjà agi à titre de tierce partie indépendante ou de conseiller juridique dans des appels sportifs serait-il considéré comme un conflit d’intérêts dans le cadre de ce mandat, étant donné que des professionnels du règlement des différends feront partie des personnes consultées?

Les situations décrites dans la question ne constitueront pas des conflits d’intérêts dans le cadre de ce projet.

---

11. Quels types de différends sont visés par le mandat (p. ex. sélection, brevetage, discipline, admissibilité, gouvernance)? Les appels découlant de dossiers de maltraitance relevant du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) ou de dossiers de dopage sont-ils inclus?

Les différends sportifs visés concernent principalement la sélection, le brevetage, la discipline, l’admissibilité et la gouvernance. En vertu des ententes de financement conclues entre Sport Canada et les ONS et OMS, ces différends doivent d’abord passer par les processus d’appel internes. Ils peuvent ensuite faire l’objet d’un appel devant le CRDSC, où les procédures sont financées par Sport Canada. Les appels découlant de dossiers de maltraitance relevant du CCUMS ou de dossiers de dopage ne sont pas inclus.

Les autres processus d’appel internes liés aux politiques des ONS et des OMS, notamment ceux concernant des situations de maltraitance qui ne relèvent pas du CCUMS, ne sont pas explicitement visés par ce projet, mais les soumissionnaires peuvent choisir de les aborder. Les attentes en matière d’analyse et de recommandations concernant ces processus sont considérablement moins élevées, et leur inclusion pourrait ouvrir la voie à des recherches supplémentaires dans le cadre d’un projet ultérieur.

Questions et réponses

12. Quelles données relatives aux dossiers du CRDSC seront mises à la disposition du consultant, par exemple les statistiques sur les dossiers soumis sans que le processus d'appel interne ait été épuisé?

Le(a) consultant(e) aura accès aux renseignements relatifs aux dossiers consignés par le CRDSC, notamment :

- Détails des dossiers : division, type de différend, sport, langue et lien avec de grands Jeux.
- Processus et résultats : processus de règlement extrajudiciaire des différends utilisé (arbitrage, médiation, méd/ar b) et résultat.
- Dates clés : date de réception de la demande et date de réception de la décision ou date du résultat, selon le cas.
- Renseignements sur les parties et leurs représentants : rôles et langues des parties; indication précisant si les représentants sont des avocats.
- Renseignements financiers : factures des professionnels figurant sur les listes du CRDSC, couts de traduction et d'interprétation, aide juridique, frais liés aux audiences et frais de conférences téléphoniques, le cas échéant.

Le CRDSC ne consigne pas de renseignements permettant de déterminer si un processus d'appel interne a été mené ou épuisé avant le dépôt d'une demande. Par conséquent, les données actuellement consignées ne permettent pas de produire directement des statistiques sur les dossiers soumis sans que le processus d'appel interne ait d'abord été épuisé.

---

13. Sport Canada ou le CRDSC encourageront-ils les ONS à communiquer au consultant les dossiers d'appels internes terminés?

Le CRDSC encouragera les ONS et les OMS à communiquer des renseignements. Pour le moment, leur participation devrait demeurer volontaire.

---

14. Compte tenu de la date limite de dépôt des soumissions fixée au 5 novembre et du lancement du projet prévu pendant la semaine du 9 novembre, à quel moment le CRDSC prévoit-il tenir les entrevues et informer le soumissionnaire retenu?

Au besoin, les entrevues auront lieu pendant la semaine du 9 novembre. Idéalement, le prestataire de services serait également sélectionné au cours de cette semaine. Selon le moment où se dérouleront les entrevues et la sélection, la réunion de lancement pourrait avoir lieu la semaine suivante.